Association des Cyclotouristes de Villeneuve lez Avignon

Compte rendu de la réunion du comité directeur du 11 juin 2024

Présents: Alain GAUTIER, Jean-Baptiste ROGIER, Daniel AMOUROUX, Bernard LECUELLE, Robert APTEL, Henri COMINI, Henri FIAUD, Monique JABOUIN, Didier LELIEVRE, Jean-Claude BERTOLI .

Absents excusés: Daniel JABOUIN, Roger MARTIN, Jean-Pierre PERILHOU, Jean-François LISLE

Ouverture de la séance à 20h15

1/ Sécurité

Jean-Claude BERTOLI nous précise qu'un cycliste empruntant un passage piéton doit mettre pied à terre s'il n'y a pas de passage cyclable matérialisé.

2/ Retour sur le sondage des séjours mené par Henri Fiaud:

Henri a obtenu 80% de réponses, beaucoup de ceux qui participent au séjour.

-Sur le maintien du séjour de septembre: 29 adhérents y sont favorables, 11 ne sont pas intéressés pour diverses raisons (principalement, ils sont occupés à ce moment là, accessoirement le prix, marginalement parcours trop difficiles), 2 n'ont pas motivé leur réponse.

-Sur le choix des lieux du séjour de septembre 2025 – il avait été proposé Brusque (12360-Aveyron), ou Fournol (63980-Puy de Dôme), ou Le Duchet (38150-parc régional du haut jura).

Aucune préférence n'est ressortie pour l'un de ces lieux.

Le Duchet est très bien mais c'est le plus cher.

A Brusque, les installations sont sommaires, l'hébergement est rustique. Le coin est très beau mais parcours assez difficiles pour les cyclistes.

Fournol est à 950 m d'altitude. L'établissement est agréable et se trouvent à 100 mètres des hébergements (chalets de 4 logements de 2 pièces). Géré par Azurêva chez qui nous avons un crédit (suite à désistement séjour La Londe Les Maures).

-Sur l'organisation de nos séjours courts (3 jours à Pentecôte) et long (8 jours en septembre): Le maintien de ces 2 séjours est plébiscité. La proposition d'inversement de la durée des séjours (3 jours en septembre et 8 jours en mai-juin) n'a pas dégagé de nette majorité. Concernant le prix du séjour long, la plupart des adhérents ont opté pour un prix maximum de 600 €. Le co-voiturage .ne semble pas être un impératif pour participer (25 ont voté non).

-Sur le nombre de participants minimum pour maintenir le séjour: 3 participants sont OK pour participer au séjour si moins de 10 inscrits. 22 sont OK pour 10 inscrits et +. 7 sont OK à partir de 15 inscrits.

-Sur le séjour de Pentecôte: Les adhérents souhaitent un lieu de séjour pas trop éloigné. La date de Pentecôte n'est pas forcément une bonne option car c'est l'occasion de réunions familiales. Il vaut mieux choisir un week-end de 3 jours sans jour férié . Une durée de 3 jours permet aux personnes qui travaillent de ne venir que 2 jours si ce n'est pas trop loin.

Conclusion:

Fournol peut être retenu comme lieu de séjour pour 2025.
L'inversement des séjours n'est pas utile
La majorité des adhérents sont d'accord pour participer aux séjours s'il y a au moins 10 participants.

Les membres du bureau votent à l'unanimité pour Fournol: Le séjour aura lieu du 7 au 14 septembre 2025. Demande lancée auprès d'AZUREVA pour 22 personnes.

Le séjour de 3 jours est également maintenu mais du 16 au 18 mai 2025 car il s'agit d'un week-end sans jour férié. Les lieux de Céreste, et Montagnac (lac du Salagou) sont proposés.

Enfin le séjour itinérant de 3 jours en juin est également entériné.

3/ Le point des circuits pour le rallye de notre club (12 octobre 2024)

-Alain à conçu 3 parcours de 53kms, 91 kms et 112 kms passant par Saint Victor La Coste, où se trouvera le seul point de ravitaillement. Pas de difficulté du côté de la mairie, certains petits détails restent encore à régler.

-Monique, Éric et Didier ont travaillé sur les parcours VTT: les 3 parcours de 15kms, 30 kms et 45 kms sont finalisés. 2 ravitaillements sont prévus (hauteur de Pujaut et derrière le mas de Carle) Pas de difficultés particulières sauf pour l'élagage sur certains tronçons : Jean-Baptiste fera un appel aux membres du club pour le nettoyage des chemins prévu le 21 juin.

Le dossier doit être déposé à la préfecture le 10 juillet.

4/ **Le point sur la communication autour du rallye:**

-Valérie lancera une publication sur FACEBOOK dès maintenant et avant l'événement.

-L'événement est déjà diffusé sur notre site mais il faut le présenter en première page.

-Monique se charge des diffusions sur jake.challenge.com; velovert et vetete

-Les journaux seront contactés fin septembre ainsi que les CODEP 84 et 13. Le CODEP 30 est déjà informé.

-Jean-Baptiste se charge d'adresser un courriel aux présidents des clubs cyclistes amis et voisins en septembre.

-La Mairie de Villeneuve est déjà informée et a mentionné l'événement sur son calendrier (Monique s'en était chargée en janvier).

-Monique doit faire le point sur les demandes d'autorisation pour l'installation des bannières.

-S'assurer également que l'office de tourisme est informé.

-Il reste à distribuer affiches et flyers en septembre.

5/ Les parcours du mercredi.

Didier a conçu de nouveaux itinéraires répondant aux objectifs suivants:
-Ne plus utiliser la D2
-Exploiter les possibilités de parcours offertes par la passerelle de l'Oiselet

-Établir un programme le plus varié possible
-Explorer des parcours à l'est d'Avignon

Voir son rapport complet en annexe.

Didier a créé 60 nouveaux itinéraires et a modifié 120 itinéraires existants. Les retours des adhérents sont très positifs.

Dans l'enthousiasme, Didier est sollicité pour organiser des sorties à la journée le mercredi une fois par mois avec un départ déporté pour découvrir de nouveaux circuits : Didier s'en occupera en octobre, après notre rallye.

6/ Événements à venir

-Séjour à Vendes en septembre prochain: 19 inscrits seulement. Jean-Baptiste relancera les adhérents

-Journée des associations: Elle aura lieu à Villeneuve les Avignon le 7 septembre

-Participation au Téléthon le 30 novembre: Le club est inscrit. Faire le même parcours de 40 kms que l'an dernier où nous avions eu qu'un seul participant. Faire de la pub pour faire venir du monde.

-Pique-nique des 40 ans du club: Il aura lieu le 31 août . Henri Comini est en charge de cet événement.
De nombreux échanges ont eu lieux car Jean-Baptiste n'est pas favorable à consacrer le même budget que l'an dernier (700 €). Henri ne veut pas faire un pique-nique au rabais et souhaite maintenir le même niveau de prestation avec un traiteur.

Finalement, la solution suivante est adoptée: Le pique-nique est maintenu avec le même budget que l'an dernier, mais le repas de fin d'année est supprimé, le club faisant ainsi l'économie de sa participation. Tout est mis en place pour que l'activité du rallye redevienne bénéficiaire.

7/ Le point sur la refonte du site

Robert Aptel qui s'excuse pour son retard nous présente ses travaux. Nous le remercions pour son travail

8/ Divers

Jean-Claude BERTOLI nous fait part d'une suggestion concernant la sécurité du groupe à vélo: Les capitaines de route et leurs adjoints sont équipés de sifflet afin d'alerter les cyclistes de leur groupe selon un code: voir descriptif en annexe.

Plus personne ne demandant la parole la séance est levée à 23h00

La secrétaire, Valérie LENOBLE, le 13/06//2024

Point « itinéraires »

Comité Directeur du 11/06/2024

Objectifs suivis

- Ne plus utiliser la D2
- Exploiter la nouvelle passerelle de l’Oiselay
- Explorer des parcours à l’Est d’Avignon
- Etablir un programme varié en adaptant autant que possible les circuits existants

Ne plus utiliser la D2

- Les évitements possibles
  1. la ViaRhôna dans son intégralité mais plusieurs membres sont réticents, voire opposés, à utiliser la partie gravillonnée (risque de crevaison). Rallongement 1,1 km
  2. la ViaRhôna jusqu'au pont TGV mais cela conduit à une utilisation de la D2 sur 1,8 km jusqu'à l'embranchement de la D2A. Rallongement 1,1 km
  3. la D126 (Dève) via Four et Pujaut. Rallongement 12,7 km
  4. la D126 via les Angles, ce qui implique un parcours urbain conséquent mais sur des voies plutôt calmes. Rallongement 5.2 km
  5. Pour les trajets empruntant le pont d'Aramon, la D35 via Avignon, Rognonas et Barbentane, avec la traversée d'Avignon qui peut être encombrée suivant les horaires. Rallongement 5.7 km qui devient un raccourcissement dès lors que le trajet passe à l'est de la Montagnette (Rognonas, Graveson, etc.)
- Les solutions proposées
  - la solution 5 à l'aller pour les trajets qui partent vers l'est de la Montagnette
  - la solution 2 à l'aller pour les autres trajets utilisant 2 fois la D2 (la traversée de la D2 au retour me semble constituer un problème de sécurité non négligeable), sinon la solution 4
  - la solution 4 au retour (avec une variante par les falaises pour ceux qui rentrent sur Pujaut, Sauveterre, Hauts de Villeneuve…).
- Le retour d’expérience
  - La solution 4 ne semble pas poser de problème
  - La solution 5 a provoqué quelques réticences, des variantes étudiées… à conforter

Exploiter la nouvelle passerelle de l’Oiselay

- Les itinéraires concernés
  - En premier lieu, ceux qui empruntaient 2 fois le pont de Roquemaure
  - Les itinéraires qui faisaient un long détour pour prendre ce pont
- L’incidence
  - Le passage par la passerelle et la ViaRhôna jusqu'au pont de Roquemaure rallonge le parcours de 4,8 km.
  - Rejoindre directement Châteauneuf-du-Pape ou Bédarrides, ou un point plus à l'est, réduit le parcours d'au minimum 7,5 km
- Les solutions proposées
  - Utiliser la passerelle au moins une fois pour les parcours qui l’empruntaient 2 fois, de préférence au retour
  - L’utiliser préférentiellement pour les parcours longs vers le nord-est ou l’est

Explorer des parcours à l’Est d’Avignon

- Motivation
  - Demande de renouvellement des circuits de la part de certains membres
  - Meilleure accessibilité avec la passerelle de l’Oiselay
  - Gestion de la variété des parcours
- Questionnement sur la traversée d’Avignon
  - Des itinéraires « sûrs » paraissent exister
  - Possibilités d’être néanmoins assez vite « au vert »
  - Amélioration probable de la perception à mesure de l’utilisation des circuits

Etablir un programme varié en adaptant autant que possible les circuits existants

- Principes d'établissement conservés
  - Un circuit nord et un circuit sud proposés chaque semaine
  - Une distance adaptée à la durée possible selon la période de l'année
  - Une direction générale changeant chaque semaine pour éviter les répétitions rapprochées (séquence N, W, NE, NW, E pour les circuits nord, en inversé pour les circuits sud)
  - Proposition d'un programme Groupe 2 sur les mêmes principes
- Conséquences
  - Environ 120 itinéraires modifiés
  - Environ 60 nouveaux itinéraires créés (en cours de test)

Suites proposées

- Poursuite des tests des nouveaux itinéraires tels que construits
- Enrichissement de la circuithèque en fonction des manques
- Proposition de circuits avec départs déportés
- Démarche similaire pour VTT (gravel ?)

Note de Jean-Claude
Description sécurité

SIFFLET

- Les Capitaines de route et leurs adjoints sont équipés de sifflet afin d'alerter les cyclistes de leurs groupes selon un code !!

C'est un code de bonne conduite qui ne doit pas être employé à tout bout de champ.
à utiliser avec Discernement.

(1) coup de sifflet : Attention danger
(Véhicule venant par l'arrière, Travaux, Obstacles etc....)

(2) coups de sifflet : RALENTIR
(Allure trop rapide, cycliste attendu...)

(3) coups de sifflet : ARRET pour TOUS
(incident mécanique, crevaison, accident)

- Quand vous êtes en haut de la côte attendez ceux qui ont du mal à monter !